



ASSAINISSEMENT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (ET RÉNOVATION DURABLE)



Durée
16 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB

Référence : M4020

Formateurs : IFSB et professionnels du secteur

Effectif max : 18 participants

Quand : Selon le planning de l'IFSB

Rythme : Journées complètes

Langue : FR

Tarif : 0,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Entreprises du secteur de la construction, Architectes, Ingénieurs, Communes, Promoteurs, Conseiller en énergie.

OBJECTIF

A l'issue de la formation, le stagiaire saura utiliser et proposer les techniques de rénovation et de rénovation énergétique durable des bâtiments.

CONTENU DE LA FORMATION

Pourquoi la rénovation durable :

- Réduire les factures d'énergie
- Améliorer le confort de vie
- Contribuer à la lutte contre le changement climatique

Audit énergétique :

- Méthodes, outils, démarches

Réglementation énergétique :

- Aides et subsides (CPE ; LENOZ)

Hygrométrie du bâtiment:

- Transfert de la vapeur d'eau
- Taux d'humidité élevé dans les habitations dû aux activités
- Dégâts ou défauts au niveau du bâtiment liés à l'humidité (moisissures, infiltrations...)

Isolation et étanchéité à l'air des bâtiments :

- Différents types d'isolation et leur performance
- Blowerdoor test (théorie)
- Raccordements des points singuliers des anciens bâtiments (poutres en bois, fenêtres, installations techniques)
- Blowerdoor test et thermographie(pratique)

Dimensionnement du besoin en chauffage :

- Rappels énergétiques
- Apports solaires
- Confort thermique

Chauffage et énergies renouvelables :

- Les solutions adaptées à la rénovation durable des bâtiments

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

Niveau chef de chantier ou équivalent

PÉDAGOGIE

Cours théoriques et pratiques, visites des installations, exercices dans le bâtiment didactique

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat de participation (pas d'évaluation finale, seul la présence compte)

Frais d'inscription pris en charge

Et remboursement à l'entreprise

(135 € / jour de formation / personne)

Contactez le secrétariat de l'IFSB pour connaître les conditions



**Le Fonds social européen
investit dans votre avenir**